Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 8 (1863)

Heft: 4

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le Département militaire fédéral a adressé aux autorités militaires des cantons la circulaire suivante :

Très honorés Messieurs,

Ensuite des prescriptions arrêtées par le Conseil fédéral, relativement au rassemblement de troupes de cette année et de la répartition des unités tactiques du canton de Vaud en élite et réserve d'après la nouvelle loi militaire de ce canton, le Conseil fédéral à adopté les modifications suivantes au tableau des écoles pour cette année :

A. Artillerie.

A Bière, cours de répétition, du 24 au 29 août : train de parc de réserve (Fribourg, Vaud, Neuchâtel et Genève); batterie de 6 liv., n° 51 (Vaud), du 25 au 50 août. (Au lieu du 21 au 28 juin. Batterie 51 au cours n° 20 au lieu de 25.)

Cours de répétition du 51 août au 8 septembre (cours préparatoire pour le rassemblement de troupes): batterie de 4 liv., n° 25 (Vaud), du 50 août au 9 septembre; batterie de 6 liv., n° 15 (Fribourg), du 1er au 9 septembre. (Au cours 25 au lieu de 62.)

Cours de répétition, du 11 au 23 septembre : batteries de fusées, n° 29 (Berne) et n° 51 (Genève), du 10 au 25 septembre. (Au lieu du 24 août au 4 septembre.)

'A Bâle, cours de répétition, du 24 au 29 août : batteries de 6 liv., nº 47 (Soleure) et nº 49 (Argovie), du 25 au 50 août. (Au lieu du 24 août au 5 sept)

A Liestal, cours de répétition, du 4 au 10 septembre (cours préparatoires pour le rassemblement de troupes): batterie de 6 liv., n° 19 (Argovie); compagnie de parc, n° 35 (Zurich), du 3 au 11 septembre. (An lieu du 11 au 17 septembre.)

A Bellinzone, cours de répétition, du 16 au 27 mars: batterie de 6 liv., n° 21 (Tessin); train de parc, élite et réserve (Tessin); compagnie de position, n° 68 (Tessin), du 15 au 28 mars. (Au lieu du 6 au 17 octobre.)

A Thoune, cours de répétition, du 28 avril au 9 mai : batterie de 6 liv. de réserve, n° 45 (Berne), du 5 au 10 mai. (Au cours 62 au lieu de 72.)

A Aarau, cours de répétition, du 4 au 9 mai: compagnie de parc, nº 75 (Vaud), du 3 au 10 mai. (Au cours 5 au lieu de 2.)

B. Cavalerie.

A Thoune, école centrale, compagnie de dragons, nº 18 (Argovie), du 27 juin au 12 juillet. (Au lieu du cours nº 7.)

A Genève, la compagnie de dragons, nº 55 (Vaud), n'assiste pas au cours de répétition nº 56.

Les compagnies surnuméraires de réserve, nos 54 et 55 de Vaud, ont à passer un jour d'inspection dans leurs arrondissements respectifs.

A Berthoud, cours préparatoire pour le rassemblement de troupes, compagnies de cavalerie appelées à ce cours du 6 au 11 septembre : guides, n° 3 (Bâle-Ville) et n° 4 (Bâle-Campagne); dragons, n° 5 et 6 (Fribourg), n° 7 (Vaud), n° 13 (Berne), n° 20 (Lucerne) et n° 22 (Berne), du 5 au 12 septembre. (Au lieu du 13 au 18 septembre.)

C. Carabiniers.

A Moudon, cours de répétition, du 20 au 24 juillet : compagnies de carabiniers, nos 61 et 73 (Vaud), du 19 au 25 juillet. (Au cours 51 au lieu de 49.)

A Payerne, compagnie de carabiniers, nº 7 (Valais), du 24 juin au 5 juillet. (Au lieu du 19 au 28 juillet.)

A Soleure, cours de répétition préparatoire au rassemblement de troupes, du 6 au 11 septembre : compagnies de carabiniers, n° 5 (Thurgovie), n° 13 (Fribourg), n° 15 (Argovie), n° 21 (Zurich), n° 25 (Schwytz), n° 27 (Berne) et n° 59 (Lucerne), du 5 au 12 septembre. (Au lieu du 13 au 18 septembre.)

Le département vous prie de prendre connaissance des modifications sus-mentionnées et de bien vouloir pourvoir aux mesures nécessaires à leur exécution.

Agréez, Tit., l'expression de notre considération parfaite.

Berne, le 13 février 1865.

Le Chef du Département militaire fédéral, STÆMPFLI.

Le Conseil fédéral a nommé pour la durée des trois années suivantes (1863, 1864 et 1865), parmi les colonels fédéraux, les 13 inspecteurs d'infanterie suivants:

Pour le Ier arrondissement (Zurich):

M. le colonel Bontems, P.-E.-Ch., à Orbe (Vaud); (4)

Remplaçant: M. le lieutenant-colonel Meyer, J.-Ch., à Berne.

Pour le II^e arrondissement (Berne):

M. le colonel Isler, Jean, à Kaltenbach (Thurgovie);

Remplaçants: M. le lieutenant-colonel Trümpy, Gabriel, à Glaris;

Favre, Fr.-Edmond, à Genève.

Pour le IIIe arrondissement (Lucerne):

M. le colonel de Reding-Biberegg, Léopold, à Frauenfeld;

Remplaçant: M. le lieutenant-colonel Welti, Emile, à Aarau.

Pour le IVe arrondissement (Uri, Schwytz, Unterwalden et Zoug):

M. le colonel Schwarz, Samuel, à Aarau;

Remplaçant: M. le lieutenant-colonel Brändlin, Charles, à Jona (St-Gall).

(4) M. le colonel Bontems n'ayant pas accepté a été remplacé par M. le colonel Edouard de Salis.

Pour le Ve arrondissement (Glaris et Grisons) :

M. le colonel de Escher, Jean-Conrad, à Zurich;

Pour le VIe arrondissement (Fribourg et Neuchâtel) :

M. le colonel Veillard, Adrien, à Aigle (Vaud).

Pour le VIIe arrondissement (Soleure, Bâle-Ville et Bâle-Campagne):

M. le colonel Scherz, Jacques, à Berne.

Pour le VIIIe arrondissement (Schaffhouse et Thurgovie) :

M. le colonel Kloss, Charles, à Liestal.

Pour le IXe arrondissement (St-Gall et Appenzell, Rhodes Ext. et Int.):

M. le colonel Bachofen, Samuel, à Bâle :

Remplaçant: M. le lieutenant-colonel de Steiger, Albert, à Thoune.

Pour le Xe arrondissement (Argovie) :

M. le colonel Philippin, Jules, à Neuchâtel.

Pour le XIe arrondissement (Tessin):

M. le colonel Barman, L -M -G, à St-Maurice (Valais).

Pour le XII^e arrondissement (Vaud):

M. le colonel Kern, Frédéric, à Bâle.

Pour le XIIIe arrondissement (Valais et Genève):

M. le colonel Egloff, Jean-Conrad, à Zurich.

On lit dans la Feuille fédérale du 2 février :

« M. le colonel fédéral *Huber-Saladin*, à Paris, ayant demandé sa démission en qualité d'attaché militaire de la Légation suisse à Paris, le Conseil fédéral la lui a accordée avec remerciments pour les services qu'il a rendus. »

M. le colonel fédéral Denzler, de Neuchâtel, a été chargé pour cette année du commandement de l'école centrale à Thoune; il remplace en cette qualité M. le colonel Bourgeois, de Corcelettes, démissionnaire de son grade de colonel fédéral.

Rome. — L'armée du pape se compose actuellement d'un régiment d'artillerie, d'un bataillon de chasseurs, d'un régiment de ligne, d'un bataillon de zouaves (commandé par le lieutenant-colonel Allet), d'un bataillon fort incomplet de carabiniers (commandé par le lieutenant-colonel Jeanneret), de deux escadrons de cavalerie, l'un indigène et l'antre étranger, d'une légion de gendarmes et d'un bataillon d'invalides. Le général Lamoricière est toujours commandant général de toutes les troupes pontificales; le général Kantzler est inspecteur général de l'infanterie, et le colonel Blumenthil commandant supérieur de l'artillerie.

Fribourg. — Procédant au renouvellement du tribunal militaire pour l'année 1863, le Conseil d'Etat l'a composé comme suit :

Grand-juge: M. le colonel Gerbex; suppléant, M. le commandant Jaquet. 1er Juge: M. le major Louis Chollet; suppléant, M. le capitaine Tobie Castella. 2º Juge: M. le major Jules Badoud; suppléant, M. le capitaine Félix Glasson. Greffier: M. le capitaine Théod. Castella; suppléant, M. Léon Wuilleret, souslieutenant.

Neuchâtel. — Promotions du 13 février 1863 :

I. AU GRADE DE CAPITAINE D'INFANTERIE:

Les lieutenants:

Quidort, Abram Henri, au Locle. Soguel, Eugène, à Cernier. Jequier, Paul, à Fleurier.

Vaucher, Charles-Théodore, à Fleurier. Sandoz, Louis, à Neuchâtel. Montandon, Frédéric, au Locle. Knopp, Ernest, à la Chaux-de-Fonds.

II. AU GRADE DE LIEUTENANT D'INFANTERIE:

Les 1ers sous-lieut. : Bosset, Philippe-Eugène, à Neuchâtel. Perroset, Charles-Frédéric, au Landeron.

Kramer, Fritz, à Colombier. Quinche, G.-Louis, à Neuchâtel. Dubois, Adolphe, au Locle. Rosselet, Hippolyte, aux Bayards. DuPasqier, Ch.-Edmond, à Cortaillod. Krummenacher, Jos., à la Chaux-de-Fonds. Montandon, Fréd.-Guillaume, à Neuchâtel. Niederhauser, J.-Frédéric, à la Chaux-de-Fonds.

Brandt, Henri-Philippe, id. Sandoz, Gustave, id. Petitpierre, Edouard-Louis, à Couvet. Junod, Louis-Adolphe, aux Brenets.

Clerc, Alphonse-Henri, à Môtiers-Travers. Mosset, Alcide-Numa, aux Ponts-de-Martel.

III. AU GRADE DE 1er SOUS-LIEUTENANT D'INFANTERIE:

Les 2mes sous-lieut.: DuPasquier, Alphonse, à Neuchâtel.

Breitmeyer, Jules, à la Chaux-de-Fonds.

Dardel, Alfred, à Saint-Blaise. Bonnet, Charles-Ed., à Auvernier. Gindraux, César, aux Bayards. Frochaux, Ch.-Henri, au Landeron. Blanc, Fr.-Ad., aux Ponts-de-Martel. Bachelin, Louis-Nap., à Neuchâtel. Meunier, Antoine, au Locle. Bertholet, Alis, aux Ponts-de-Martel. Brunner, Gaspard, à la Chaux-de-Fonds. Robert, Fritz,

IV. Le Dr Clément, Gust.-Eug., à Saint-Aubin, a été nommé médecin de bataillon, rang de capitaine, et le Dr Moerglin, Jaques, à Neuchâtel, a été nommé médecin de batterie, rang de lieutenant.

Vand. — Dans sa séance de samedi 16 février, le Conseil d'Etat a adopté:

- 1º Un arrêté pour l'indemnité à payer aux soldats qui ont transformé leur croisée en ceinturon (art. 356 de la loi militaire);
 - 2º Un règlement pour les examens cantonaux d'aspirants de cavalerie;
 - 3º Un règlement pour les examens cantonaux d'aspirants de carabiniers.

Le 14 février courant, le Conseil d'Etat a fait les nominations suivantes dans l'infanterie d'élite :

Ier ARRONDISSEMENT.

- 1º Capitaine aide-major du bataillon nº 10, M. J.-L. Amiet, à Mur;
- 2º Capitaine quartier-maître du même bataillon, M. J.-F. Coigny, à Vevey;
- 3º 2º sous-lieutenant porte-drapeau du même bataillon, M. Daniel Dutoit, à Moudon;
- 4º Capitaine de chasseurs de droite, bataillon nº 10, M. P.-L. Burnand, à Moudon;
- 5º Capitaine de chasseurs de gauche, bataillon nº 70, M. P.-L. Déglon, à Curtilles ;
- 6º Capitaines des compagnies de mousquetaires :
 - Nº 1, bataillon nº 50, M. Isidore Goumaz, à Sédeilles; » 2, » 46, M. Jean-Sam. Briod, à Moudon;
 - » 2, » 3,
 - » 45, M. Marc Chanson, à Avenches;
 - » 26, M. Jean-François Duffey, à Palézieux.

He ARRONDISSEMENT.

- 1º Capitaine aide-major du bataillon nº 26, M. Vincent Dufour, à Charnex;
- 2º Capitaine quartier-maître du même bataillon, M. Otto Veillon, à Aigle;
- 3º 1er sous-lieutenant porte-drapeau du même bataillon, M. David-Louis Girard, à Roche;
- 4º Capitaine de chasseurs de droite, bataillon nº 26, M. Fréd. Chausson, à Aigle;
- 5º Capitaine de chasseurs de gauche, bataillon nº 10, M. Alexis Greyloz, à Olfon;
- 6º Capitaines des compagnies de mousquetaires :
 - No 1, bataillon no 70, M. Emile Chausson, à Villeneuve;
 - » 50, M. Louis-David Morier, à Rossinières;

 - 46, M. Fr.-Ls Perrod, à Chailly;
 45, M. Beniamin Character » 45, M. Benjamin Chescaux, à Lavey.

IIIe ARRONDISSEMENT.

- 1º Capitaine aide-major du bataillon nº 45, M. Henri Butticaz, au Treytorrens;
- 2º Lieutenant quartier-maître du même bataillon, M. Gabriel *Gaulis*, à Lausanne; 3º Capitaine de chasseurs de droite, bataillon nº 45, M. Charles *Cottier*, à Lausanne; 4º Capitaine de chasseurs de gauche, bataillon nº 26, M. Marc *Morin*, à Lausanne;

- 5º Capitaines des compagnies de mousquetaires :

 Nº 1, bataillon nº 10, M. Charles Bessières, à Lausanne;

 " 2, " " 70, M. G.-Fréd. Fauquex, à Riez;

 " 3, " " 50, M. François Tesse, à Lausanne;

 " 4, " " 46, M. Marc Bujard, à Cully.

IVe ARRONDISSEMENT.

- 1º Capitaine aide-major, bataillon nº 46, M. Jules Decollogny, à Apples;
- 2º Capitaine quartier-maître, même bataillon, M. F.-L. Chaudet, à Lussy;
- 3º Lieutenant porte-drapeau, même bataillon, M. Louis Guibert, à Villars-sous-Yens;
- 4º Capitaine de chasseurs de droite, bataillon nº 46, M. Adolphe Clerc, à Morges;
- 5º Capitaine de chasseurs de gauche, bataillon nº 45, M. Jean-François Jaquier, à Rolle;
- 6º Capitaines des compagnies de mousquetaires :
 - No 1, bataillon no 26, M. Henri Bastardoz, à Apples;

 2, " 10, M. Sigismond Dubois, à Rolle;

 3, " 70, M. Isaac Croisier, à Ballens;

 4, " 50, M. Victor Debonneville, à Gimel.

Ve ARRONDISSEMENT.

- 1º Lieutenant aide-major, bataillon nº 50, M. David Oguey, à Orbe;
- 2º Lieutenant quartier-maître, même bataillon, M. Louis Dénéréaz, à Cossonay;
- 30 2º sous-lieutenant porte-drapeau, même bataillon, M. Isaac-Louis Jaquier, à Dizy;
- 4º Capitaine de chasseurs de droite, bataillon nº 50, M. Georges Magnenat, à Vaulion;

- 5º Capitaine de chasseurs de gauche, bataillon nº 46, M. François *Pasche*, à Bournens;
- 60 Capitaines des compagnies de mousquetaires :
 - No 1, bataillon no 45, M. Pierre-Etienne Meylan, au Chenit;

 - 26, M. Henri Eternod, à La Sarraz;
 10, M. Abram-Ls Carmentrand, à Juriens;
 70, M. Henri Potterat, à Orny. » 3,.

6e ARRONDISSEMENT.

- 1º Capitaine aide-major, bataillon nº 70, M. Samuel Carrard, à Echallens,
- 2º Capitaine quartier-maître, même bataillon, M. Samuel Chautems, à Champvent;
- 3º 2º sous-lieutenant porte-drapeau, même bataillon, M. Alfred Nicod, à Echallens; 4º Capitaine de chasseurs de droite, bataillon nº 70, M. Charles Bardel, à Yverdon;
- 5º Capitaine de chasseurs de gauche, bataillon nº 50, M. Ls-Félix Bezençon, à Goumæns;
- 6º Capitaines des compagnies de mousquetaires :
 - No 1, bataillon no 46, M. Louis Jaccard, à Ste-Croix;
 - » 45, M. François Pitton, à Oppens;
 - » 26, M. Charles Constançon, à Yverdon;
 - » 10, M. François-Rod. Jaquier, à Prahins. 4,
 - Le 17, il a fait les nominations suivantes dans la réserve fédérale :

BATAILLON No 111 (4e et 5e arrondissements).

- 1º Lieutenant aide-major, M. Henri Oguey, à Aubonne;
- 2º Lieutenant quartier-maître, M. Jules Perusset, à Baulmes;
- 30 1er sous-lieutenant porte-drapeau, M. Fs-Emile Herm enjat, à La Rippe;
- 4º Capitaine des chasseurs de droite, M. Isaac Chenevard, à Bière;
- 5º Capitaine des chasseurs de gauche, M. Abram-Dd Jaillet, à Vallorbes;
- 6º Capitaines des compagnies de mousquetaires :
 - No 2, M. Jules Brandt, à Begnins; 3, M. Jules Bezençon, à Orbe:

 - 4. M. Jules Zimmermann, à Chavannes-sur-le-Veyron.

BATAILLON No 112 (1er et 6e arrondissements).

- 1º Capitaine aide-major, M. Isaac Perrin, à Payerne;
- 2º Capitaine quartier-maître, M. Charles Dériaz, à Cheseaux;
- 3º 1er sous-lieutenant porte-drapeau, M. Alphonse Favre, à Lucens; 4º Capitaine de chasseurs de droite, M. Denis Bovay, à Treycovagnes;
- 5º Capitaine de chasseurs de gauche, M. Jn-Pierre Mottaz, à Lausanne; 6º Capitaines des compagnies de mousquetaires:
 Nº 1, M. Gérard Fornerod, à Avenches;
- - - » 2, M. Jules-Fs-Ls Demiéville, à Palézieux;
 - 3, M. Ulysse Grandjean, à Yverdon;
 - 4, M. Pre-Sam. Gillieron, à Peyres et Possens.

BATAILLON no 113 (2e et 3e arrondissements).

- 1º Capitaine aide-major, M. Alexis Bonzon, à Bex;
- 2º Capitaine quartier-maître, M. Sam. Delisle, à Lausanne.
- 3º Lieutenant porte-drapeau, M. Fs-Ls Pilliod, à Blonay;
- 4º Capitaine de chasseurs de droite, M. Em.-Rod. Puenzieux, à Clarens;
- 5º Capitaines des compagnies de mousquetaires :
 - No 1, M. Jules-Ed. Falquier, à Veytaux;
 - 2, M. Alexis Chabloz, à Château-d'Œx;
 - » 3, M. Constant Ducret, à Lausanne;
 - » 4, M. Charles Béboux, à Cully.

Le même jour, 17 courant, le Conseil a promu au grade de capitaine le médecin lieutenant M. Georges-Louis Gaudin, à Orbe, et au grade de lieutenant le médecin-adjoint M. Ferdinand Cérésole, à Morges.

— Le 19 février courant, le Conseil d'Etat a nommé comme suit les officiers d'armement dans chacun des arrondissements militaires, savoir :

- 5e
- M. Mercier, Louis, à Orbe, M. Petitmaître, Fs, à Yverdon,
- Le 24, le Conseil d'Etat a fait les nominations suivantes dans la réserve cantonule:

BATAILLON Nº 1.

- 1º Capitaine aide-major, M. Ch. Estoppey, à Lausanne;
 2º Capitaine quartier-maître, M. Jn-Fréd. Barbey, à Granges;
 3º Capitaine de chasseurs de droite, M. Besson, Hri-Jn-Ls, à Chevroux;
 4º Capitaine de chasseurs de gauche, M. Fréd. Goumaz, à Sédeilles;
 5º Capitaine de mousquetaires nº 1, M. Jn-Fréd. Delorme, à Vallamand;
 6º Capitaine de mousquetaires nº 2, M. Js Favre, à Combremont-le-Grand.

BATAILLON Nº 2.

1º Capitaine aide-major, M. Henri Voruz, à Moudon;

- 2º Capitaine quartier-maître, M. Jn-Ls Coigny, à Lausanne;
- 3º Capitaine de chasseurs de droite, M. Jn Dl Vuagniaux, à Vucherens;
- 4º Capitaine de chasseurs de gauche, M. Jn-Ls *Crausaz*, à Chavannes; 5º Capitaine de mousquetaires nº 1, M. Jn-Siméon *Ogay*, à Lovattens; 6º Capitaine de mousquetaires nº 2, M. Ls-Jn-Sim. *Destraz*, à Essertes.

BATAILLON Nº 3.

- 1º Capitaine aide-major, M. Alfred Loude, à Vevey;
 2º Capitaine quartier-maître, M. Ls-Michel Ormond, à Vevey;
 3º Capitaine de chasseurs de droite, M. Jn-Fs-Ls Bonjour, à Blonay;
 4º Capitaine de chasseurs de gauche, M. Ls-Abram Dufaux, à Vevey;
 5º Capitaine de mousquetaires nº 1, M. Jn-Fs Duplan, à Vevey;
 6º Capitaine de mousquetaires nº 2, M. Ch.-Hri Rosset, à Villeneuve.

BATAILLON Nº 4.

- 1º Capitaine aide-major, M. Ls-Fs Anex, à Gryon;
- 2º Lieutenant quartier-maître, M. Félix Dubuis, à Aigle;
- 3º Capitaine de chasseurs de droite, M. Jn-Pre Bocherens, à Bex;
- 4º Capitaine de chasseurs de gauche, M. Dd Oguey, à Ormont-dessous; 5º Capitaine de mousquetaires nº 1, M Jn-Gab. Tanxe, à Leysin; 6º Capitaine de mousquetaires nº 2, M. Ls Berthex, à Aigle.

Le même jour, le Conseil a nommé M. Constant Ducret, à Lausanne, au grade de capitaine de la compagnie de chasseurs de gauche du bataillon de réserve fédérale nº 113.

Avec ce numéro deux cartes d'Amérique sont expédiées à nos abonnés.

La Revue militaire paraît deux fois par mois. — Prix: 6 francs par an pour toute la Suisse et 10 francs pour l'étranger. S'adresser, pour tout ce qui concerne les abonnements et l'administration, à l'imprimerie Pache, à Lausanne, et à M. Tanera, éditeur, rue de Savoie, 12, à Paris.